

# Regard rétrospectif sur le processus de création d'un documentaire à l'épreuve de la réalité policière



François Yang  
Réalisateur

## Résumé

Issu d'une recherche en immersion à l'Académie de police de Savatan, puis d'un tournage sur une durée de plus de six mois, le documentaire *Des bleus dans la police* suit les premiers pas de trois aspirants. Réalisé dans des conditions indépendantes, il avait pour objectif de montrer le ressenti de ces recrues sans jugement ni commentaire, au plus proche du réel. Cette confrontation à la réalité révèle

des problématiques sociétales profondes et interroge la vocation de ces jeunes. Or filmer cette réalité policière se heurte intrinsèquement au travail des agent·e·s. Pourtant, les intérêts a priori opposés des policières et policiers et du « filmeur » peuvent converger. Plus de 17 ans après, que sont devenus les trois « bleus », autrefois motivés par des désirs de justice et d'engagement ?

### 1. Introduction

*Des bleus dans la police* est un documentaire issu d'un travail de recherche d'une année au sein de plusieurs corps de police en Suisse romande, puis d'un tournage de six mois à la Police genevoise. Sous l'angle de leur ressenti, j'ai suivi les premiers pas de trois jeunes policiers. L'objectif initial était de faire vivre aux spectatrices et spectateurs ces moments délicats où ces « bleus » confrontent à la réalité leur désir de justice et leur soif de reconnaissance.

Dès la mise en production, le documentaire a suscité de nombreux questionnements d'ordre technique, éthique et juridique sur la manière de représenter le monde policier. À la recherche d'une forme accessible au public et d'une proximité avec les protagonistes, le repérage préalable a été déterminant. Mais une fois sur le terrain, comment est-il possible de représenter le travail policier sans l'altérer ? Comment trouver la bonne distance pour transmettre au mieux les émotions et les enjeux que ces jeunes traversent ? Aujourd'hui, quel regard portent les protagonistes du documentaire sur cette période formatrice ?

Ce documentaire, produit par la société *Les Productions JMH* et coproduit par la Radio Télévision Suisse (RTS), a pu être réalisé en totale indépendance, sur un temps de création relativement long.

Le documentaire a ensuite été présenté au festival *Visions du Réel*, à Nyon, avant une diffusion sur la RTS (Temps présent) et sur TV5 Monde.

### 2. Défis méthodologiques

Ayant étudié la réalisation audiovisuelle et le cinéma à l'École cantonale d'art de Lausanne (ECAL), je souhaitais avant tout raconter un récit initiatique sur un ton à la fois sensoriel et humaniste. La productrice, Florence Adam, avait une amie gardienne de la paix en banlieue parisienne et celle-ci lui avait fait part de son quotidien. Son témoignage hors du commun m'interpella. Au même moment, une nouvelle académie destinée à la formation des policières et policiers se mettait en place. De mon côté, j'avais découvert un documentaire de Raymond Depardon, *Faits divers*, qui avait pour décor un commissariat de police de Paris. J'avais aussi en tête le film *L.627* de Bertrand Tavernier et j'avais lu l'ouvrage qui l'avait inspiré *Lettres à un jeune flic* de Michel Alexandre. Le film de fiction de Xavier Beauvois, *Le Petit Lieutenant*, avait été remarqué à cette période pour son approche intimiste et documentée sur le parcours d'un jeune policier. C'est ainsi que je me suis intéressé à ce sujet, a priori éloigné de moi. En effet, j'entretenais une image plutôt négative de ce milieu professionnel, ayant moi-même été témoin de contrôles discriminatoires

effectués sur certaines populations. Je devais donc mettre de côté mes a priori pour m'immerger dans ce milieu.

### 2.1 Problématiques initiales

Très vite, je me suis rendu compte que le travail documentaire dans un corps de police est intrinsèquement problématique, car le processus de filmage et le travail des policières et policiers s'opposent par leurs objectifs et leurs méthodes de travail :

- **Les policières et policiers** ont une méfiance naturelle envers les médias. Quelques agentes et agents s'étaient sentis trahis par des journalistes qui les avaient déjà suivis auparavant. Le premier défi a été de gagner la confiance de ces fonctionnaires et des autorités, afin de les faire parler à titre personnel et non pas au nom de l'institution.
- **Les auteur·e·s de délits interpellé·e·s** acceptent rarement d'être montré·e·s à visage découvert. La présence trop visible de la caméra peut exacerber les réactions de ces personnes, parfois sous emprise de stupéfiants ou d'alcool, dénaturant la scène et mettant en danger la sécurité des agent·e·s et de l'équipe de tournage.
- **Le délit ou l'affaire en cours filmée** est protégé par le secret professionnel et judiciaire. Les droits de la personnalité de la personne prévenue et la présomption d'innocence doivent être respectés. La liberté de la presse telle que définie en Suisse a ses limites ; les affaires que je filmais ne revêtaient pas un « *besoin pour le public d'en être informé* ». En 2005, un journaliste, Arnaud Bédard, avait d'ailleurs été condamné à une amende dans le canton de Vaud pour avoir divulgué des informations sur une affaire judiciaire en cours.
- **Les victimes** prennent parfois la caméra à témoin et modifient la tournure de l'événement.

Finalement, ni les agent·e·s ni les personnes interpellées n'ont la volonté ni l'intérêt de se dévoiler. Le travail de repérage et de recherche se révéla pour cette raison fondamental. En effet, en m'immergeant dans ce milieu et en saisissant ses problématiques, j'ai pu instaurer une relation de confiance mutuelle.

### 2.2 Recherche du point de vue et positionnement personnel

Une semaine par mois, j'ai suivi la formation des aspirant·e·s à la nouvelle Académie de police de Savatan. Il s'agissait pour moi de trouver un angle,

un point de vue sur ce sujet et des personnages. Le responsable de l'enseignement, M. Rolf Stolzenhahn, m'avait confié qu'« *on ne raconte jamais ce que vit le policier de l'intérieur, ce qu'il endure, en tant qu'être humain.* » Cette phrase m'a marqué, tant elle était le dénominateur commun de tous les entretiens que j'avais menés.

J'ai commencé à lire des études sur le stress post-traumatique vécu par certain·e·s fonctionnaires de police. Dans une étude menée aux États-Unis, les problèmes de sommeil concernaient 45 % des effectifs. En Belgique francophone, 40 % des membres de police

*« On ne raconte jamais ce que vit le policier de l'intérieur, ce qu'il endure, en tant qu'être humain. »*

souffrent de stress post-traumatique, selon une étude récente. Lors du tournage, j'ai également été sujet, dans une moindre mesure, à un stress persistant et à des insomnies.

Durant le temps de recherche d'un an, j'avais le désir de toucher aux limites de l'expérience humaine d'un jeune policier, a priori plus candide et plus à même d'être impacté par le terrain. Un des cours auquel j'ai assisté m'avait marqué à ce sujet. Un entrepreneur de pompes funèbres était venu sensibiliser les aspirant·e·s à la manière dont il fallait se comporter lors d'une levée de corps et d'une annonce de décès. Il touchait indirectement à la question de l'impact émotionnel que la policière ou le policier était amené·e à supporter durant sa carrière : la confrontation répétitive à sa propre mort. C'est dans cet esprit, face aux enjeux humains et moraux inhérents au métier de police, que le film a été réalisé.

### 2.3 Des personnalités mises en avant

Je souhaitais que les protagonistes répondent à différents critères, notamment la capacité de communiquer les émotions qu'ils vivaient. Étant donné leur statut de « débutants » face à leur hiérarchie policière, ils devaient avoir une personnalité et un sens critique affirmés pour s'exprimer librement. De plus, ils devaient accepter de dévoiler une part de leur vie privée.

Lors d'un stage de maintien de l'ordre où étaient réuni·e·s plus de 200 policières et policiers en formation, j'ai repéré les trois personnages du film : Laurent, Hervé et Lucas, provenant de Genève. Généralement plus âgés que leurs camarades d'autres cantons, ils paraissaient

avoir une expérience de vie professionnelle, un regard plus mûr, plus distancié. Ils appréhendaient chacun leurs nouvelles fonctions sous un angle différent. Laurent avait des origines haïtiennes, Hervé des origines italiennes. Ces spécificités culturelles m'intéressaient, car elles présageaient un regard particulier sur la société multiculturelle et sur les questions de racisme et de discrimination. J'avais également choisi une jeune femme dans la vingtaine, Nathalie, de Fribourg, qui avait accepté de participer. Malheureusement, son maître de stage a fait pression pour qu'elle se désiste après deux jours de tournage.

### 3. Le tournage

À la différence d'un reportage journalistique, mon choix initial était d'attendre que les événements se

*Mon choix initial était d'attendre que les événements se produisent, de suivre, de filmer sans commenter la situation, sans la provoquer.*

produisent, de suivre, de filmer sans commenter la situation, sans la provoquer, comme un documentariste animalier attendrait l'animal

sortir de sa tanière. Pour appréhender les interventions, j'ai utilisé deux méthodes selon le degré d'urgence, de violence et de danger lié à la situation :

- **Filmer en caméra cachée**, avec une distance suffisante pour ne pas influencer la réalité. Le port de microphones sans fil sur les protagonistes est crucial, afin d'enregistrer le son au plus près de la scène. L'inconvénient est que cela provoque parfois un sentiment de distance. La situation devient alors confuse. Cette méthode soulève des questions de droit à l'image. À moins d'obtenir une autorisation écrite par la suite, il n'y a pas d'autres moyens que de flouter, modifier la voix ou de placer les personnes interpellées hors du cadre.
- **Faire participer les protagonistes au processus**. Les policiers demandaient la permission de filmer lorsque cela était possible, avec le risque d'altérer la réalité. L'avantage évident était que le dispositif, assumé, permettait de montrer les visages et d'être dans une relation plus directe et plus équilibrée avec les protagonistes et les personnes interpellées. Cette seconde méthode a été privilégiée.

#### 3.1 La nécessité de la subjectivité

Si je n'ai pas eu d'emprise sur les interventions en tant que telles, j'ai pu en avoir sur ce qui se passait avant et après. J'ai amené mes protagonistes

à parler de ce qu'ils vivaient. Je leur ai demandé de répéter, de reformuler, d'approfondir les pensées qui leur venaient à l'esprit. J'ai également modifié la composition des équipes de patrouille, selon les personnalités des policiers, dans des configurations où ils se sentent à l'aise pour se livrer davantage. Cet exercice où les protagonistes posent un regard sur leur propre travail et extériorisent ce qu'ils vivent en permanence face à moi est devenu naturel pour eux au fil du temps. J'étais une sorte de psychologue recueillant méticuleusement leurs actes et propos. Ce regard critique permettait également à ces professionnels de progresser dans leurs fonctions.

#### 3.2 L'épreuve du terrain

Le jour, j'ai été témoin d'affaires banales, de plaintes de voisinages, d'infractions routières plutôt répétitives. La plupart des interpellations graves se déroulaient le soir ou la nuit, pour des raisons inhérentes au train de vie humain. Les personnes se retrouvent confinées chez elles ou dans des établissements plus propices aux conflits ou aux agressions, l'alcool et la drogue étant souvent des facteurs aggravants.

Nous avons dès lors décidé de filmer davantage la nuit. Néanmoins, cette décision a affecté nos conditions de tournage. La fatigue physique est un facteur indéniable, puisque nous débutions vers 19 heures pour terminer parfois à 6 heures du matin. Le travail policier lui-même déteint sur l'équipe de tournage. Il est difficile de ne pas éprouver une certaine angoisse ou une montée d'adrénaline lorsque nous nous retrouvons dans des lieux inconnus au milieu de la nuit, à la recherche de délinquant-e-s. Le fait que les événements étaient imprévisibles et qu'à tout moment une situation pouvait dégénérer nous mettait en alerte. Le port du gilet pare-balles nous rappelait sans cesse cette notion de danger. La tension et les sensations d'angoisse perduraient en nous bien après le tournage.

#### 3.3 Mise en scène : équilibre entre l'intime et le spectaculaire

Durant les interventions, je devais décider s'il fallait filmer ou ne pas filmer. Or il y a une impossibilité à prévoir la tournure des événements. Cela explique la quantité d'heures de tournage nécessaire pour parvenir à capter des scènes intéressantes. Parfois, un incident banal devient soudain captivant, en révélant une profondeur émotionnelle et humaine

inattendue des personnages. Je pense par exemple à une simple interpellation d'un voisin trop bruyant qu'Hervé et son coéquipier tentent de raisonner, visible dans le film. Au contraire, un événement plus spectaculaire, comme une émeute en pleine nuit, se révéla dénué de sens à l'image, tellement la confusion régnait.

La durée prolongée de l'immersion permet de faire tomber les masques et de comprendre la réalité de l'intérieur. Au bout de quelques mois, j'ai pu reconnaître des motifs dans les interpellations et dans les cas qui se présentaient à nous. Par exemple, je me suis retrouvé à des heures indues, dans un appartement sinistre, témoin d'une affaire de violence conjugale où la femme était en larmes. La réalité brute ainsi filmée revêtait un caractère voyeur et difficilement visionnable que je ne pouvais assumer en tant que réalisateur. J'ai décidé de ne pas inclure cette scène dans le film. Mais comme ce type d'intervention s'avère fréquent dans le travail policier, je souhaitais qu'elle figure sous une autre forme. Cette situation s'est réitérée plus tard, lorsqu'une femme d'âge moyen, de « tempérament latin » a déposé plainte contre son époux. En filmant le témoignage de cette violence au poste de police, plutôt que la scène elle-même, j'avais trouvé une solution pour thématiser la question de la violence conjugale en évitant le voyeurisme, mais en conservant l'aspect émotionnel.

C'est en effet au moment du montage que s'effectue véritablement la construction du récit, du film, les choix narratifs, éthiques et signifiants des séquences filmées, afin de relater cette expérience sur le terrain avec et sans caméra.

#### 4. Personnages: des « bleus » au « blues »

J'ai constaté que le métier, tel qu'exercé par ces jeunes policiers, transforme l'individu et le façonne. À la fin du film, lorsque le bilan de stage est énoncé, il s'agit non seulement de résultats liés à des objectifs, mais aussi d'un regard posé par le maître de stage sur l'attitude, le comportement, la manière de réagir des policiers. C'est l'essence de chacun qui est critiquée, décortiquée, mise à plat. Je voulais que cette mise à distance par le maître de stage révèle cette évolution, au-delà des mots, par un échange de regards. Le jeune assume alors sa nouvelle identité liée à sa fonction, ses forces et ses faiblesses.

#### 4.1 La lune de miel des bleus et l'amertume des années

En toile de fond du récit initiatique de jeunes policiers, j'ai découvert une réalité triste, la fracture sociale des laissé-e-s-pour-compte d'un pays riche. J'ai été témoin de situations tendues, d'histoires de vie qui n'ont pas toutes trouvé leur place dans le documentaire, mais qui m'ont profondément marqué. Encore aujourd'hui, je repense parfois à certaines situations tragiques ou désespérées, difficilement imaginables. J'ai pris conscience que cette réalité affectait profondément le moral de certain-e-s agent-e-s au fil des années. Lors d'une projection, des policiers plus anciens m'ont confié qu'on ne ressentait pas suffisamment l'amertume et les désillusions de la profession qu'ils vivaient après plusieurs années de carrière. Néanmoins, je pense que ce sentiment transparait à travers l'attitude particulière d'un des coaches.

*Parfois, un incident banal devient soudain captivant, en révélant une profondeur émotionnelle et humaine inattendue des personnages.*

#### 4.2 Les trois protagonistes du documentaire aujourd'hui

Interrogés plus de 15 ans après la réalisation du film, les protagonistes témoignent que la réalité perçue dans le documentaire est toujours d'actualité, le cœur du travail de police reste similaire. Ce sont leurs regards et la manière d'appréhender leur métier qui ont évolué.

Un seul d'entre eux a gardé l'uniforme. Après plusieurs années dans le quartier des Pâquis, il a rejoint la Brigade routière et accidents en 2014 et est devenu chef de groupe, encadrant une dizaine de collaboratrices et collaborateurs. Il apprécie ce mélange de travail d'enquête, de relevé technique et le côté humain lorsqu'il doit prendre en charge les victimes et les auteur-e-s d'accident. Rétrospectivement, il estime que ces premiers moments de stage ont été « un socle qui a bâti l'ensemble de sa carrière ». Il a pu se construire une identité, autant au niveau éthique que moral, et il continue à transmettre ces valeurs aux nouveaux aspirants et aspirantes. Ayant été promu au sein de la Brigade, il éprouve toujours le même désir de servir.

Le second a définitivement quitté la police à la suite d'événements difficiles liés à sa profession. Il n'a pas souhaité témoigner, bien qu'il garde un excellent souvenir du tournage.

Quant au dernier, il a quitté la Police genevoise après 11 ans de service à la suite de problèmes de

santé. Il a ensuite officié au service des migrant·e·s, où il a appris à mieux comprendre cette réalité et dit avoir revu son jugement sur ces personnes. Finalement, il a rejoint la Police fédérale (fedpol), où il accompagne désormais divers projets informatiques et de collaboration internationale. Par rapport à son expérience en tant que policier, il estime que ce métier comporte « *de nombreuses contraintes et un potentiel de frustration, mettant en jeu sa santé mentale et physique, ainsi que sa sécurité* ». Au fil des années, il ne supportait plus de se « *confronter au pire* ». En effet, dit-il, « *avoir ce feu sacré de rendre service durant de longues années, c'est difficile. On se fatigue. On a beau être formé, c'est difficile de sortir de ce filtre de négativité qu'on voit, cet instinct de flic* ». Aujourd'hui, il se sent épanoui. Il n'éprouve ni rancœur ni regret, mais surtout un « *immense respect* » envers les policières et policiers ainsi que les urgentistes sur le terrain.

## 5. Conclusion

Une telle immersion sur le long terme permet de rendre compte à la fois du travail de police sur le terrain, mais aussi d'une réalité sociologique méconnue, auprès d'un public plus large, de politicien·ne·s et de dirigeant·e·s parfois éloigné·e·s de la pratique. Tandis que les statistiques rendent compte d'une réalité objective, mais intangible, ce type d'immersion sans contrainte ni commentaire permet de concrétiser les tenants et aboutissants de l'action policière, ainsi que l'impact sur ses agent·e·s.

Le dispositif choisi cherchait à décrire le quotidien de quelques jeunes policiers au caractère affirmé, sans chercher la polémique ni la dérive. La spectatrice ou le spectateur, pouvant se mettre à la place des policiers, expérimente avec son propre jugement toute la complexité du travail humain, parfois maladroit, mais nécessaire de ces jeunes recrues face à des problèmes sociétaux qui les dépassent. Ce documentaire a tendu aux policiers impliqués un miroir pour progresser et se perfectionner, prônant indirectement auprès du public une meilleure acceptation de leur action au sein de la société.

### Information

Le documentaire peut être visionné à partir du lien suivant (vidéo à la demande) : <https://www.artfilm.ch/fr/des-bleus-dans-la-police> ainsi que dans des bibliothèques universitaires.

### Bibliographie

- Alexandre, M. (1994), *Lettres à un jeune flic*. Paris, France : Jacob Duvernet.
- Le Saulnier, G. (2012) *La police nationale au défi des relations presse. « Une information sous contrôle? »*, Mots. Les langages du politique, Vol. 99(2), 129-142, p. 132, <https://journals.openedition.org/mots/20700>
- Lebel, H. (2002), *Policier, panique et stress post-traumatique*, consulté le 25 août 2023, <http://www.psychomedia.qc.ca/post-traumatique/2002-02-10/policiers-panique-et-stress-post-traumatique>
- Meyer, M. (2012), *Médiatiser la police, policer les médias*, Lausanne : Antipodes.
- Office fédéral de la justice (2016), *La condamnation de Bédard n'a pas violé la CEDH*, consulté le 23 août 2023, <https://www.admin.ch/gov/fr/start/documentation/communiqués.msg-id-61149.html>
- Pichonnaz, D. (2013), *Communication policière et discours sur la déviance. Une expertise marquée par des enjeux professionnels et corporatistes*, Politiques de communication, Vol.1(1), 127-150, p. 129, <https://www.cairn.info/revue-politiques-de-communication-2013-1-page-127.html>
- Université de Mons (2023), *Deuxième journée d'étude à l'UMONS sur le vécu émotionnel des policiers : quatre policiers sur 10 affectés par le stress post-traumatique*, consulté le 25 août 2023, <https://web.umons.ac.be/fr/deuxieme-journee-detude-a-lumons-sur-le-vecu-emotionnel-des-policiers-quatre-policiers-sur-10-affectes-par-le-stress-post-traumatique/>

### Films de fiction

- Beauvois, X. (2005), *Le Petit Lieutenant* [film] Why not productions.
- Desplechin, A. (2019), *Roubaix, une lumière* [film] Why not productions.
- Tavernier, B. (1992), *L. 627* [film], Little Bear.

### Films documentaires

- Cornioley, S. (2009), *Au-delà de l'urgence* [film], Police municipale de Lausanne.
- Depardon, R. (1983), *Faits divers* [film], Films A2 et Copyright Films.
- Sibilla, R. (2001), 117, *Police secours*, [film] CAB Productions, RTS.
- Yang, F. (2007), *Des bleus dans la police*, [film], Les Productions JMH, Temps présent RTS.

### Émissions radio

- Chollet, M. (2023). *Que fait la police? – Les Échos de Vacarme*, [Émission / podcast], RTS Radio Télévision Suisse, <https://www.rts.ch/audio-podcast/2023/audio/les-echos-de-vacarme-que-fait-la-police-26135625.html>

## Zusammenfassung

### Rückblick auf den Entstehungsprozess eines Dokumentarfilms aus Perspektive der Polizeirealität

Der aus einer Immersionsrecherche an der Polizeiakademie Savatan und nach sechsmonatigen Dreharbeiten entstandene Dokumentarfilm *Des bleus dans la police* begleitet drei Aspiranten auf ihren ersten Schritten in den Polizeiberuf. Die freie Produktion verfolgte das Ziel, die Erfahrungen der drei Rekruten urteils- und kommentarlos und so realitätsnah wie möglich abzubilden. In dieser Konfrontation mit der Realität werden tiefgreifende

gesellschaftliche Probleme freigelegt und die Berufung der jungen Polizisten wird hinterfragt. Obwohl das Filmen dieser Polizeirealität naturgemäß im Konflikt mit der Arbeit der Polizisten steht, können die im Grunde genommen entgegengesetzten Interessen der Polizisten und des filmenden Gegenübers konvergieren. Dieser Artikel geht der Frage nach, was 17 Jahre danach aus den drei Uniformierten in Blau und ihrem Wunsch nach Gerechtigkeit und Dienst an der Gesellschaft geworden ist.

## Riassunto

### Analisi retrospettiva sul processo di creazione di un documentario in confronto con la realtà della polizia

Il documentario *Des bleus dans la police*, risultato di una ricerca immersiva all'Accademia di polizia di Savatan e di più di sei mesi di riprese, segue i primi passi di tre aspiranti. Si tratta di un documentario indipendente realizzato con l'obiettivo di mostrare il vissuto dei tre aspiranti senza giudizi né commenti, restando il più vicino possibile a quanto da loro

realmente vissuto. Questo confronto con la realtà rivela problematiche sociali profonde e rimette in questione la vocazione dei tre giovani. Filmare questa realtà della polizia si frappone intrinsecamente al loro lavoro, ma gli interessi apparentemente opposti degli agenti e del «film-maker» possono convergere. Più di 17 anni dopo, cosa ne è stato dei tre aspiranti, al tempo motivati dal desiderio di giustizia e di potersi impegnare in prima persona?